

Tronc commun : d'où venons-nous et où allons-nous ?

© Jan Huber

L'avenir du tronc commun en secondaire est sur toutes les lèvres. De nombreuses zones de flou planent encore autour de la réforme voulue par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. *Entrées libres* vous propose de retracer le fil de ces derniers mois. D'où on vient et vers où va-t-on ?

Précisons-le d'emblée, le tronc commun qu'aurait souhaité le SeGEC est bien celui concerté, négocié et enfin validé par l'ensemble des acteurs lors de la construction du Pacte. À plusieurs reprises depuis le début de la législature, le SeGEC a d'ailleurs plaidé pour la poursuite du Pacte comme prévu initialement.

Malheureusement, la concertation, marque de fabrique de l'implémentation progressive du Pacte, s'est éteinte. Cet état de fait a fermé une porte malgré les appels répétés du SeGEC à l'échange et à la discussion.

De plus, les directions d'école demandaient depuis de longs mois que le gouvernement clarifie sa position sur le tronc commun en secondaire. Un tel bouleversement pédagogique, organisationnel et logistique s'anticipe. *Entrées libres* faisait écho à ces demandes au travers de l'interview d'Alain Koeune, président de la Féadi dans le numéro d'octobre.

Dans ce contexte, le SeGEC a pris le parti de poursuivre l'accompagnement et le soutien aux équipes éducatives et de direction dans l'implémentation du tronc commun. Des ateliers organisés par la direction de l'enseignement secondaire (et par sa Cellule de soutien et d'accompagnement) ont réuni plus de 7000 enseignants entre janvier et mai 2025. La direction de l'enseignement fondamental a travaillé pour mettre en place le tronc commun dans ce niveau, jusqu'à son arrivée en 6^e primaire en ce mois d'août 2025. Tout ce travail a mobilisé des dizaines de personnes au sein des équipes du SeGEC.

Face au flou persistant, à l'absence de clarifications mais aussi de contact avec le gouvernement, le SeGEC décide alors, en septembre 2025, de rendre publique une proposition

“ La proposition du gouvernement n'est pas celle souhaitée par le SeGEC. Cependant, le tronc commun sera ce que le réseau en fera, collectivement. ”

d'adaptation du tronc commun en secondaire, fidèle à la fois à l'esprit du Pacte et à la DPC du gouvernement. Le tout en veillant à la soutenabilité pour les équipes pédagogiques et de direction. L'objectif : faire avancer les choses. Cette proposition avait été envoyée à la ministre en suivi de la mise au vert organisée par cette dernière à la mi-mai. Sans réaction de sa part.

Cette proposition suivait quelques grands principes :

- ne pas toucher à la S1 et à la S2 ;
- une plus grande souplesse en S3 tout en préservant un socle commun ;
- une attention à l'orientation sans affaiblir les fondamentaux certificatifs ;
- une définition de ces fondamentaux pour les attendus du certificat du tronc commun (CTC) ;
- un CTC en S3 pour tous uniquement sur ce qui est commun en termes d'attendus.



Beaucoup trop de zones d'ombre en S3

Pour ce qui est de la S3, le SeGEC s'interroge sur la disparition de l'ECA, de la FMTT/N, de la LM2, de la réduction des heures d'EP&S. Si la proposition du SeGEC de septembre 2025 prévoyait aussi un capital périodes permettant aux écoles d'adapter leur offre tout en garantissant un socle commun à tous les élèves, les 3 voies (transition, qualification et polyvalente) proposées par le gouvernement révèlent encore trop de flou.

Le SeGEC estime qu'il est essentiel de garantir que les voies choisies ne soient en rien des freins (notamment en termes de pré-requis) aux choix d'une orientation en 4^e transition ou qualifiante. Le SeGEC s'opposera fermement à une réforme structurelle de l'offre d'enseignement et/ou une pré-orientation des élèves dès leur inscription en S1.

L'orientation prend une place plus importante et devient, selon les termes de la note d'orientation, certifiante. Le SeGEC rappelle son attachement à un certificat du tronc commun (ou CESI dans la mouture du gouvernement) portant sur la formation commune, avec, comme préalable, la définition des fondamentaux dans chaque cours de cette formation commune.

La proposition du gouvernement n'est pas celle souhaitée par le SeGEC. Cependant, le tronc commun sera ce que le réseau en fera, collectivement. Maintenir l'esprit de celui-ci est de notre responsabilité.

Il sera essentiel de poursuivre la dynamique collective mise en place depuis plusieurs années, même si elle devra être adaptée. Avec quelques marqueurs forts comme l'organisation, si possible, d'une voie polyvalente dans chaque école ou une offre globale concertée par zone géographique déterminée ? L'avenir nous le dira. L'urgence est maintenant pour les écoles d'obtenir les clarifications nécessaires. La rentrée 2026, c'est déjà demain... ■ **Arnaud Michel**

La proposition du gouvernement

Quelques semaines plus tard, au début du mois d'octobre, la presse relayait la proposition du gouvernement. En premier lieu, le SeGEC regrette d'avoir dû, une fois de plus, prendre connaissance de cette proposition via la presse alors qu'une réunion était prévue au cabinet de la ministre le même jour.

Ceci étant, le SeGEC voit positivement le fait que l'organisation de la S1 soit préservée comme prévu par le Pacte ; avec un ajustement au sein de la FMTT/N. Ces adaptations relatives au numérique sont souhaitables à l'heure où ce secteur évolue constamment. Même s'il manque des précisions, les informations se dessinent mieux pour pouvoir continuer à implémenter les formations et l'accompagnement nécessaires aux équipes et l'organisation de l'année 2026/27. Par ailleurs, il sera important de clarifier la mise en œuvre de l'accompagnement renforcé des élèves qui ne disposeront pas du CEB ainsi que la sanction des études au terme de cette S1.

Concernant la S2, le SeGEC est plus réservé. L'heure supplémentaire en mathématiques peut se justifier au regard des résultats PISA, elle doit être mise à profit pour asseoir les bases et non pour augmenter les compétences à acquérir. Nous nous interrogeons sur la disparition de la LM2, qu'on ne retrouve également pas en S3. De plus, dans le cadre proposé avec une seule langue moderne étrangère, il reste la question du tout au néerlandais ou allemand selon la zone. La question du maintien de l'anglais comme choix possible doit rester ouverte et la possibilité de l'immersion en anglais est essentielle.

À cela s'ajoutent les 8 demi-jours de stages. Pour ces deux premières années, le SeGEC alerte sur la difficulté organisationnelle des 2 jours de découvertes/d'orientation durant les jours blancs et qui concernent des milliers d'élèves.

En résumé, le SeGEC plaide pour :

- des précisions sur la FMTT/N et l'accompagnement des élèves sans CEB en S1 via la mise en place d'un GT ;
- la mise en place d'un GT sur la S2 et surtout la S3 ;
- la question du maintien de l'anglais comme choix possible en S2 ;
- la possibilité pour toute école d'organiser une voie polyvalente quelle que soit l'offre d'enseignement actuelle ;
- une évaluation en fin de 3^e s'appuyant essentiellement sur la formation commune, précédée par la définition des fondamentaux de ces cours ;
- la garantie que les voies choisies en S3 ne soient pas des freins aux choix posés pour la S4.